

No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU LE 12 FÉVRIER 2018

Membre(s) présent(s) : Mme Marie Diament, Mme Suzette de Rome, Mme Jacqueline Poirier,
Mme Emmanuelle Garnaud, M. Stéphane Fraser et M. Claude Caron

Membre(s) absent(s) : M. Vincent More

Tous formant quorum sous la présidence de Mme Marie Diament

Est aussi présent : M. Louis Breton, directeur général / secrétaire-trésorier

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 17:40 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par Mme Marie Diament.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Jacqueline Poirier et appuyé par et Mme Suzette de Rome respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-02-48

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

3. Constatation de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil présents certifient avoir reçu un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire, conformément au Code municipal du Québec.

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

4. Emprunt temporaire de 339 233 \$ pour les besoins de trésorerie

ATTENDU QUE la municipalité doit effectuer un emprunt temporaire pour assurer ses besoins de trésorerie;

ATTENDU QU'en date du 9 février 2018, le solde au compte général de la municipalité est de 34 008 \$;

ATTENDU QUE la situation financière actuelle de la municipalité est due au fait qu'elle avance les fonds des différentes subventions à recevoir :

- Subvention TECQ 2014-2018 (selon la programmation) : Reddition de compte prévu en novembre 2017, 94 200 \$ à recevoir en mars 2018 et 339 233 \$ aux environs de mars 2019
- Subvention PSISR (parc Julie-Gagné) : Reddition de compte fait en février 2018, 70 639 \$ à recevoir durant l'année 2018
- Subvention PIC 150 (bassins et équipements piscine) : Reddition de compte fait en février 2018, 72 709 \$ à recevoir en mars-avril 2018
- Subvention PAARRM (travaux en voirie) : Reddition de compte fait en février 2018, 10 000 \$ + 2 000 \$ à recevoir durant l'année 2018

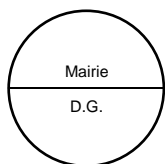
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par M. Claude Caron et M. Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-02-49

QUE le conseil municipal mandate Mme Marie Diament, mairesse suppléante, et M. Louis Breton, directeur général, à signer les documents nécessaires à l'emprunt temporaire d'un montant de 339 233 \$ entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et la Caisse populaire de Rivière-du-Loup selon les conditions suivantes :

- Emprunt temporaire de 339 233 \$, jusqu'au 15 mai 2019, si nécessaire;
- Taux fixe à 3,95 % et remboursement en plusieurs versements.



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2018

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

5. Période de questions / réponses facultatives

Nil

6. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de M. Claude Caron, l'assemblée est levée à 18:37.

Marie Diament
Mairesse suppléante

Louis Breton
Directeur général / secrétaire-trésorier